

## Nom : "CONTRAT LOCAL DE SANTE"

### 1. Contexte

La Ville de Briançon s'investit dans le champ de la santé. Elle est devenue Ville-Santé-OMS en 2010, membre du Programme National Nutrition Santé en 2011 et partenaire de l'Etablissement Français du Sang en 2012. Il était donc naturel qu'elle devienne la première commune signataire d'un Contrat local de Santé des Hautes-Alpes.

### 2. But

Le but du Contrat Local de Santé est de réduire les inégalités sociales et territoriales en traduisant les politiques publiques sous forme d'actions concrètes répondant aux besoins de la population locale.

### 3. Déroulement

Pour identifier les besoins de notre territoire, un diagnostic de santé a été réalisé par un cabinet indépendant en 2014. Il a permis de dégager deux axes prioritaires : la saisonnalité et la dimension transfrontalière.

La saisonnalité : le Briançonnais est le plus grand bassin d'emploi de la région pour les saisonniers d'hiver, qui se trouvent souvent démunis face à l'accès aux soins. Ils ont des difficultés à trouver un médecin traitant et à souscrire une mutuelle alors même qu'ils sont particulièrement exposés à des facteurs de risques du fait du surmenage, de la précarité, des logements parfois insalubres et des conduites à risques liées au milieu festif dans lequel ils évoluent. Les actions prévues en 2015 vont porter sur une amélioration de l'accès à la prévention (conditions de vie, risques professionnels), aux droits (couverture maladie, protection sociale) et aux soins (réalisation de bilans de santé).

La dimension transfrontalière : les établissements de soins briançonnais bénéficient d'un afflux de patientèle italienne. En 2011, une coopération a été initiée entre les hôpitaux de Briançon et de Susa (IT) afin de renforcer la complémentarité des ressources de soins de part et d'autre de la frontière. Mais cette démarche, de nature à assurer la pérennité des deux structures, se heurte à des obstacles : barrière de langue, problèmes de coordination des caisses d'assurance maladie.. En 2015, les actions porteront sur la constitution d'un groupe de travail franco-italien, la réalisation d'une étude préalable de la situation sanitaire (besoin et offre, opportunité et faisabilité, définition des points de coopération possibles) et l'élaboration d'un projet sanitaire transfrontalier visant à améliorer les prises en charge hospitalières des italiens et le maintien d'une offre de soins en adéquation avec les besoins du territoire franco-italien.

### 4. Partenaires principaux

Les partenaires signataires du CLS sont : la mairie de Briançon, l'Agence Régionale de Santé, la Préfecture des Hautes-Alpes, la Communauté de Communes du Briançonnais et l'Union d'établissements et de services de santé du Briançonnais.

### 5. Pour plus d'information

Mairie de Briançon – Pôle Sport et Santé – 1 rue Aspirant Jan BP 18 – 05100 Briançon  
N° téléphone : 04 92 20 10 33

Fanny BOVETTO (élue), [elu.f.bovetto@mairie-briancon.fr](mailto:elu.f.bovetto@mairie-briancon.fr)  
Christian HUGUES, [ville.sante.oms@mairie-briancon.fr](mailto:ville.sante.oms@mairie-briancon.fr)

Autres élus/ techniciens/ autre service de la ville partenaire de l'action :  
Patrick BERTRAND (Directeur du Pôle Sport et Santé), [p.bertrand@mairie-briancon.fr](mailto:p.bertrand@mairie-briancon.fr)